

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-&LOIREMairie de **CHINON**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

**2022-084**SEANCE DU **MARDI 28 JUIN 2022**

*Le mardi 28 juin 2022, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRÉ, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,*

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 21
Nombre de Membres présents : 18	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstentions : 4
	Non votant : 0

**PRESENTS :**

Jean-Luc DUPONT, Éric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Sophie LAGREE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Hélène BELLUT, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Éric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Daniel DAMMERY à Christelle LAMBERT, Jean-Luc DUCHESNE à Jean-Luc DUPONT, Jean-Jacques BILLARD à Jean-Marc NARDI, Olga MARTINEAU à Éric MAUCORT, Arnaud Nicolas PLANCHON à Hélène BERGER, Laurent BAUMEL à Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ à Jean-Jacques LAPORTE.

**ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :**

Daniel DAMMERY, Jean-Luc DUCHESNE, Jean-Jacques BILLARD, Anne LUMEAU, Olga MARTINEAU, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Lucile VUILLERMOZ, Louise GACHOT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Jacques LAPORTE

### Décision Modificative n°2

Vu la délibération n°2022-046 en date du 15 avril 2022 adoptant le Budget primitif de la Mairie de Chinon 2022,

Vu la délibération n°2022-057 en date du 17 mai 2022 adoptant la Décision Modificative n°1,

## DECISION MODIFICATIVE N°2 du 50100 BUDGET MAIRIE DE CHINON

### SECTION FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S		Budget primitif	DM 2
Chapitre/Opération	Libellés		Montants
67/6745	Subvention - Prime à la construction	0 €	1 800 €
67/6748	Autres Subventions exceptionnelle - suite Tornade	0 €	2 500 €
011/60628/AG	Autres fournitures non stockées	11 500 €	- 4 300 €
	<b>TOTAL Dépenses fonctionnement</b>		<b>0 €</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

R E C E T T E S		Budget primitif	DM 2
Chapitre/Opération	Libellés		Montants
041/2118/OPFI	Opérations patrimoniales – ventes diverses (équilibre en dépenses et recettes)	0 €	+ 3 000 €
13/1321/212	Subventions – PADEL FFT	0 €	+ 10 000 €
13/1328/212	Subventions – PADEL 5000 terrains	0 €	+ 25 600 €
	<b>TOTAL Recettes Investissement</b>		<b>38 600 €</b>

D E P E N S E S		Budget primitif	DM 2
Chapitre/Opération	Libellés		Montants
041/204411/OPFI	Opérations patrimoniales – ventes diverses	0 €	+ 3 000 €
21/2188/212	Opération Sport - PADEL	33 076 €	+ 59 010 €
21/2188/212	Opération Sport – divers projets	33 076 €	- 7 000 €
23/2313/304	Opération Réhabilitation Eglise ST Maurice	65 557,35 €	- 16 410 €
	<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>		<b>38 600 €</b>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :*

*- ADOPTE la Décision Modificative n°2 qui s'équilibre en fonctionnement à 0 € et en investissement à 38 600 €.*

Fait à CHINON le 7 juillet 2022

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le **25/07/2022**

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 037-213700727-20220707-DCM\_2022\_084-DE

